

Lettre 97

Au citoyen Marie, ministre de la justice de France

Citoyen Ministre,

Piel Pierre Alexandre Louis, docteur en médecine, retraité chirurgien major, membre de la Légion d'honneur, à Annonay (Ardèche) rue Boissy n°470.

A l'honneur de solliciter de votre intégrité la présentation de la loi sur le divorce pour éviter des crimes comme ceux Praslin, qui ne se rencontrent heureusement que chez des hallucinés colériques, ainsi que le savent les docteurs et les légistes.

Cette loi tiendrait grand nombre d'époux inconstants dans une réserve craintive et utile à la Société, bon nombre d'hommes seraient plus condescendants connaissant l'existence de cette loi. Il y a plus de trois ans que ma séparation de corps a eu lieu avec ma femme sans réflexion qui a obtenu cette séparation après avoir obtenu mes bienfaits pendant 22 ans et 4 mois.

J'ose vous prier à l'opportunité priant l'assemblée nationale d'éviter des homicides (car il y en a beaucoup qui restent inconnus) avec la considération de n'accorder le bénéfice du divorce qu'aux femmes âgées de plus de trente ans et aux hommes de plus de quarante. Cette proposition nouvelle doit la rendre plus facile à adopter. Le ministère Crémieux et celui Marie s'ils arrivent à réhabiliter cette loi (que craignent des honnêtes timorés) auront rendu un service signalé à celui qui est avec le plus profond respect leur dévoué serviteur

PIEL Docteur en Médecine
Né le 24 mars 1783
Le 4 août 1848